

**Les modes de
recomposition des quartiers
précaires.
Le cas de Beni M'haffeur.
Annaba.**

**Dr. Moussannef-Serrab
Chahrazed.**
Département d'Architecture
Université de Annaba.

Résumé

L'existence de l'habitat précaire, sur le sol urbain n'est pas un nouveau en Algérie, comme d'ailleurs dans le tiers-monde. L'un des résultats les plus manifestes est la résorption, qui constitue un des volets les plus récents et les plus modernes des techniques internationales s'appliquant à celui-ci.

De ce fait comment articuler l'action sur l'habitat précaire au quotidien nécessaire, pour satisfaire un certain nombre de besoins immédiats des citoyens marginalisés, et la prospective indispensable pour développer une vision claire et globale de fabrication de l'urbain ?

Ce qui est en jeu, c'est le droit de tous à l'espace urbain, et le devoir d'assimiler tous les citoyens dans une politique de développement qui se devrait d'être intégratrice. Ce dernier conduit à l'échec faute d'être élaboré de manière réellement participative. La présentation fera référence à des expériences récentes réalisées à Annaba. Elle examinera dans quel cadre concevoir un nouvel usage de l'instrumentation juridique et urbanistique existante et plaidera pour une évaluation rigoureuse en particulier dans une perspective idoine d'une meilleure maîtrise collective du développement urbain basée sur un partenariat entre les acteurs locaux et les populations cibles.

Abstract

The precarious Housing throughout the Algerian urban land similarly to other third world. In this sense, a number of bringing down methods count among the most recent and modern techniques which are internationally adopted.

How to articulate actions about precarious housing in order to satisfy their occupants every day needs, is one important prospective that allows a clear vision development of how to fabricate the global urban environment.

What might be considered as indisputable is the right of all citizens to the urban space and the duty to offer similar opportunities to all to make use equally of the same spaces. Yet, this latest would not be successful unless undertaken with in mind participative actions.

This paper would refer to recent experiments occurring in Annaba. It would also examine the kind of frame in which the different limits (juridical, planning conceptions and so on) allowing for a better compromise among the different concerned authorities and the citizens themselves.

Introduction

Tout projet de résorption de l'habitat précaire quelque soit son échelle de référence et d'action globale ou partielle, fait nécessairement appel à une approche proprement technique et opérationnelle qui se traduit par l'identification d'une série d'étapes intermédiaires telles que la détermination des enjeux, le choix d'une stratégie et enfin la récapitulation des scénarios.

Il fait également appel à une approche relationnelle basée essentiellement sur la nécessité de l'incorporation des populations de manière structurelle, et non seulement comme attributaires des projets d'habitat. Cette problématique est, en fait, dans la continuité du self-help et de la politique de fourniture des sites et services, dont on ne peut nier le tournant apporté par les travaux de J. Turner (1962). Ce tournant radical a, à plus d'un niveau conduit à un nouveau regard porté sur l'habitat précaire débouchant ainsi sur une reconnaissance globale des initiatives privées dans le secteur informel, à travers une action collective impliquant, partenariat, négociation, et intégration ⁽¹⁾.

Nous entendons par « intégration », les dynamiques organisationnelles en perpétuelle régulation et ajustement avec comme rôle de fond, la construction de systèmes sociaux, leur action de transformation, d'adaptation et réactions aux transformations.

1-Reconnaissance institutionnelle ou l'avènement de la régularisation

En Algérie, ce caractère participatif constitue une innovation de taille, si on se réfère aux anciennes politiques usitées par les pouvoirs publics algériens depuis l'indépendance, qui avaient consisté principalement en des opérations « lourdes » de relogement en habitat social collectif financées à 100% par le trésor public, sans aucune forme d'implication directe ou indirecte des populations bénéficiaires dans les projets.

En effet, en 1998, pour la première fois dans l'histoire récente du pays, on sollicitait la contribution financière des familles, on demandait leurs avis concernant leur adhésion au programme de résorption de l'habitat précaire, avis dont on devait tenir compte et même plus que cela, on leur demandait de s'impliquer directement, sous des formes participatives diverses, aux différents stades de mise en œuvre du processus, d'autant plus que la prise en charge étatique est apparue au fil des ans fort insuffisante ⁽²⁾.

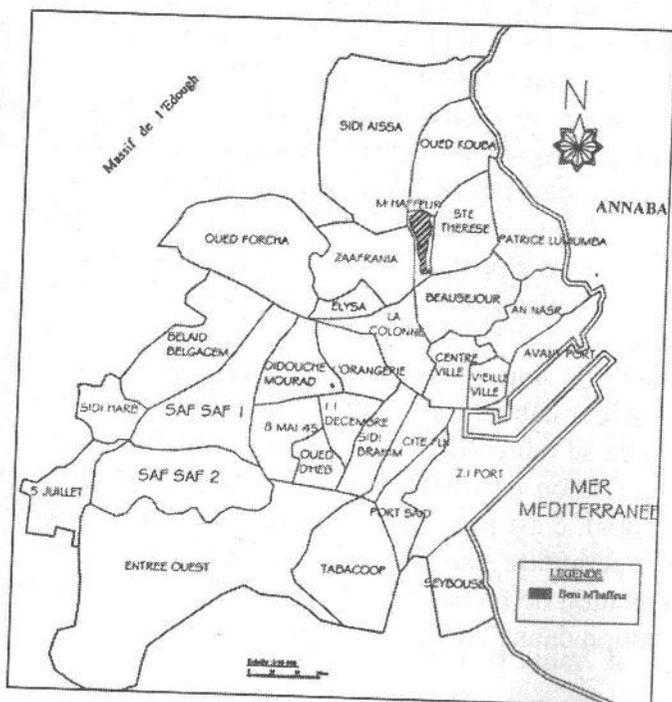
En concentrant notre analyse sur le quartier Beni M'haffeur, l'étude préconisera donc l'inscription du quartier dans le programme global de restructuration. De manière générale, il était question d'une part d'opérations qui apportent, à des sites illicites durcifiés, l'essentiel des infrastructures et des équipements qui leur font défaut. Il assainissent la situation foncière, restructurent quelque peu le parcellaire et inciteraient à l'auto-construction en dur, sur des parcelles considérées dès lors comme urbanisées. La proposition se justifierait d'autant plus que ce quartier spontané joue un rôle de plus en plus stratégique à l'échelle urbaine et en raison de la réputation liée à sa complexité.

Il s'agit de mettre en évidence l'ambivalence des objectifs à atteindre et de comprendre également les effets produits par ce type de programme urbain et voir de quelle manière ils peuvent renforcer la précarité des conditions de vie et de la situation résidentielle des populations concernées et les pousser à recourir à des mécanismes de défense à travers le conflit externe comme moyen de résistance, mais aussi de consolidation sociale.

De cette vision découle la perception que l'acte de projection d'un espace quels qu'en soient ses représentations ou ses intérêts, ne peut prétendre réduire les décalages entre sa vision prospective et la réalité objective, que s'il tente de saisir et d'intégrer les mécanismes sociaux qui régissent le fonctionnement de ce lieu.

2-L'étude du quartier Beni M'haffeur

Beni M'haffeur est un de ces quartiers spontanés datant de l'occupation coloniale en grande partie durcifié. Nonobstant, sa situation au nord de la ville de Annaba, à proximité du centre (voir carte 1), celui-ci a longuement été accusé de dégrader et de pervertir l'urbain. Il représente un espace à part, une enclave fonctionnant sur le principe de la ségrégation et de l'agrégation, étant bâti sur un piémont rocheux qui lui donne l'image d'un village perché.



CARTE N°01: LOCALISATION DU QUARTIER BENI M'HAFFEUR PAR RAPPORT A LA VILLE

Le quartier se positionne en effet comme des environnements d'attente où la personne reste, à l'affût d'opportunités qui lui permettront d'acquérir un statut urbain plus prestigieux.

Si, parmi les quartiers spontanés, il y en a encore qui organisent leur survie, retranchés derrière des paravents d'immeubles et d'habitations modernes, Beni M'haffeur, à cause de sa visibilité, attise des regards gênés et des convoitises intéressées et par conséquent a longtemps été la cible de projets de rénovation qui lui préféreraient des formes plus esthétiques de développement urbain. Cependant, il s'est développé une stratégie de neutralisation des décisions en faisant usage de certaines "marges " qui prennent toute leur signification à travers les stratégies utilisées par les populations pour protéger leurs droits, il y a l'usage de paravents humains à coloration intellectuelle, médiatique ou politique qui reste très fréquente.

Exploitant habilement la sensibilité de journalistes de la presse dite libre ou de certains chercheurs, ce quartier réussit ainsi à polariser l'actualité sur lui et à se faire ainsi une défense psychologique prompte à retarder, puis à annuler, la menace. Les intermédiaires sont souvent invités à constater le degré de pauvreté et de misérabilisme des habitants en vue d'argumenter, dans leurs écrits, en faveur du maintien des populations comme étant la meilleure alternative.

C'est alors qu'une esquisse définitive de projet de restructuration sur place est alors élaborée, à partir des années 90 ? par la Commune et les services d'urbanisme et semble exprimer le souhait dominant des habitants.

Néanmoins, si nous focalisons notre analyse sur la relation des populations à leur habitat à travers leurs compétences dans le sens de leurs modes de se représenter, de pratiquer et de transformer leur lieu de résidence (action de transformation, d'adaptation et réactions aux transformations), c'est parce que cette approche nous semble pouvoir contribuer et permettre sans aucun doute, l'exploration d'au moins une grande orientation de recherche à savoir l'action et la maîtrise sociale de l'intervention dans l'habitat précaire.

Objectifs de l'enquête sociale :

Les objectifs de cette recherche sont de plusieurs types et dimensions à la fois scientifique, académique et opérationnelle, que nous avons tentés de formuler comme suit :

- Etablissement d'une typologie des problématiques et des actions proposées en vue d'aider la décision et pour relancer le débat sur l'identification d'un programme d'action opérationnel négocié entre acteurs sociaux et celles des acteurs institutionnels comme elle devrait figurer dans toute composante de projet.
- Etablissement d'une typologie de résistances sociales pouvant entraver la concrétisation des composantes du projet et l'exploitation des « manières de faire » spécifiques à chaque groupe social susceptible d'atténuer leurs impacts négatifs.
- La reconnaissance des retombées positives du projet.
- L'identification des facteurs de blocage à l'émergence d'embryons de structures relais entre la population et le partenaire institutionnel pouvant assurer la prise en compte et l'intégration des aspects économiques et sociaux du projet, et rechercher les moyens de dynamiser la vie associative.
- Identification de proposition, en terme de réhabilitation, propres aux différents groupes sociaux concernés (une minorité de solvables), autres que celle définies par les seuls acteurs techniques. Ces propositions sociales spécifiques à chaque groupe, et sont au niveau opérationnel susceptibles d'ajuster les modes d'agir, pour intégrer localement le projet et créer de nouvelles approches.

L'échantillon dans cette étude est composé d'une unité de base qui est le logement, nous avons procédé à l'enquête des chefs de ménages essentiellement. En essayant de rechercher la représentativité de l'échantillon, nous avons procédé selon un taux de sondage de l'ordre de 1/10 de logements du site, d'autant que ce choix de l'échantillon nous a permis de donner une fiabilité des résultats.

3- Présentation des résultats susceptibles d'aider le projet de résorption :

Les axes ou composantes sur lesquels repose cette stratification opérationnelle des résultats les plus manquants, susceptibles de

contribuer à l'ajustement et au renouvellement de l'action, se présente comme suit :

- A/ stratégie innovante du maintien des populations sur place.
- B/ Retombées opérationnelles de la stratification des profils- types d'acteurs en action.
- C/ La faisabilité de la résorption face à la problématique de la mise en action de la médiation sociale.

A/ stratégie innovante du maintien des populations sur place : adéquation de cette option matrice commune de l'urbanité

La matrice des éléments communs de l'urbanité au quartier M'haffeur, appelle au niveau opérationnel au renforcement de l'option du maintien de la population sur place, vu l'encrage très fort au quartier, et elle offre à l'opérateur des justificatifs scientifiques pour affiner son choix en maîtrisant les moyens de dynamiser et activer l'adhésion sociale au projet.

Les éléments marquants de cette matrice commune révèlent que sur le site, les habitants les plus anciens évoquent un quartier de constructions concédées à titre temporaire à des populations originaires de la grande Kabylie, de Guelma ou de l'Edough économiquement défavorisées. Ces arrivées de ménages extérieurs ont été tolérées par l'administration française, contre gratification et octroi de certificat d'occupation provisoire. Ce n'est qu'à partir des années soixante, que le phénomène de densification du quartier a pris une ampleur considérable notamment par des urbains, ce qui se considère plus le produit de la mobilité intra urbaine que de l'exode rural. L'enquête réalisée en 1979 par la Banque mondiale a permis d'en évaluer l'importance. Le développement du quartier s'est opéré sous l'impulsion de plusieurs facteurs : le premier facteur déterminant et celui de l'offre de logements qui n'a pas pu satisfaire la très forte demande. Le second facteur réside dans la dynamique qu'a pris le marché foncier parallèle, sous la pression de la demande, un mouvement important de transactions immobilières, avec une vraie fièvre spéculative.

Même si le flou qui entoure le statut des quartiers spontanés, expose souvent leurs résidents aux privations et au sous-équipement, en 1988 déjà, les services de la commune recensaient dans le quartier 5000 habitants, avec une densité de 600 habitants /ha, et une moyenne de 1,6 pièce par logement.

Tout compte fait, il semble qu'au fil du temps et des épreuves traversées, les habitants du quartier ont progressivement acquis l'assurance d'une stabilité et ont cherché à s'y consolider et se représentent d'ailleurs le logement comme un moyen de sécurité et d'affirmation dans l'espace de leur droit à la ville.

Plusieurs éléments fondamentaux d'ancrage résidentiel interviennent simultanément et caractérisent le quartier :

- Le premier concerne la proximité et l'adaptation du lieu aux types d'activités

exercées : pour les résidents, le fait que ces lieux soient en même temps les lieux de consommation de biens et de services courants des ménages interviewés, l'aménagement de réseaux des transports, constituent autant d'éléments communs, d'ancrage au quartier et d'urbanité très forte.

- 49% des chefs de ménage travaillent en villes et dans les quartiers limitrophes, suivis de loin par ceux exerçant dans les autres communes (16%) et ceux exerçant dans le quartier (15%).

- La part des petits commerçants dans les services privés, ainsi que les petits métiers occasionnels est majoritaire avec 55%. Par contre les salariées du secteur formel, à savoir les administrations et les services locaux de l'État, ne représentent que 19% seulement des actifs occupés.

- Le deuxième élément d'ancrage, se rapporte à l'éventualité d'accession à la propriété de logements, dans un lieu jugé tout à fait adapté à leur niveau de vie (d'après le témoignage de tous les résidents interviewés).

L'ancienneté et les différents réseaux familiaux ou régionaux de solidarité et de voisinage, renforcent encore plus cette appropriation. Ils procurent aux plus anciens et en particulier ceux qui appartiennent aux classes sociales moyennes, un certain respect ou « notabilité » dans le quartier. De plus l'interview montre une cohésion très forte, le fait d'être plongés ensemble dans un milieu social jugé hostile, et dans

ces conditions précaires, alimente les solidarités interpersonnelles, faciles à observer sur le terrain.

Ce mixage dans un environnement favorable, a contribué à la stabilité et à l'appropriation très forte de l'espace résidentiel. En effet 81% des chefs de ménages interviewés, affirment avoir un attachement très fort au quartier et à leur logement. Cette appropriation se matérialise spatialement par des interventions d'amélioration, et de prise en charge de l'espace domestique. Les trois quarts des ménages interviewés affirment avoir procédé à des travaux d'entretien et de réfection de leurs logements respectifs (peinture, carrelage du sol, réfection des murs, etc...).

• **Clivage par rapports aux quartiers résidentiels voisins :**

A première vue, le simple passant peut observer en déambulant dans le quartier, la juxtaposition de maisons dégradées et de constructions en dur dotées d'un étage et parfois avec des extensions en baraques délabrées. C'est une « ghettoisation » de fait.

En somme, le sous équipement, le manque de moyens financiers, « le chômage » vécu comme une fatalité, sont autant de raisons invoquées pour justifier une situation qui contraste avec l'architecture conventionnelle et par conséquent contredit l'appartenance harmonieuse.

Dès lors, les occupants des lotissements résidentiels avoisinants manifestent sans aucune équivoque, une distance sociale qui les sépare de leurs voisins. En effet dans leur imaginaire propre, le quartier Beni M'haffeur est peuplé de dangereux voleurs, de bandits et de dealers souvent violents. Il s'agit toujours et quelle que soit la position des personnes interrogées dans la hiérarchie sociale, d'insister sur l'immoralité du « M'hafri » pour affirmer la distance sociale par rapport à des individus (même s'il disposent d'un capital financier parfois comparable), de les rejeter dans une extériorité condamnable.

Cette non reconnaissance et ce rejet d'une appartenance commune, n'est-ce pas cela l'exclusion ? Sauver dès lors leur dignité s'avère une tâche ardue, un travail vain, sauf à recourir à la violence, avec ce résultat ambivalent de susciter la peur autant que la prise en compte, d'apparaître différents.

- Le degré d'équipement du quartier subsiste comme un indicateur tangible de l'état

précaire de celui ci. Les restructurations entamées sur ces tissus ont généralement un impact plus sur la reconfiguration viaires, dans une mise en relief qui contribue à rendre les interventions plus ardue. Les circulations intérieures se présentent comme des artères sommaires tortueuses, soumises à une très forte érosion, dues au ruissellement des eaux pluviales. Parmi les défauts dont pâtit encore le quartier, il y a l'absence de réseau d'eau pluviale, le déchaussement voire la dégradation du réseau d'assainissement, l'éclairage public demeure très irrégulièrement réparti le long des chemins principaux, l'Eau potable ne permet pas la desserte des zones hautes du quartier. Moins de 50% dispose de l'eau courante à domicile grâce à l'installation de réservoirs. De plus le branchement au gaz de ville amorcé dans la partie Sud ne concerne que 07% du quartier.

Concernant le statut foncier, 50% environ des parcelles de Beni M'haffeur sont irrégulières. Les situations ressenties en matière de logement restent très relatives 35% des ménages rencontrés sur le site occupent des logements dont la dominante encore visible sur le site est la forme mixte tôles / murs en briques ou parpaing. Le caractère hâtif de la construction réalisée et craignent qu'avec le temps, leur œuvre ne tienne pas très bien le coup. Pour ce faire, sur la base d'un plan d'aménagement adéquat, les plans des réseaux divers (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, et voirie) devraient être reconçus. Les nouveaux tracés, sans reprendre l'organisation spontanée des réseaux existants, sont néanmoins conditionnés par la structure de l'espace, notamment en matière d'évacuation d'eaux pluviales et d'adduction d'eau potable. Cette situation rend pénible le passage de l'existant au projet et crée en conséquence des modifications dans les rapports habituels à l'espace, qu'il est nécessaire d'expliquer collectivement et dans chaque famille.

En réalité à propos de la restructuration, l'enjeu dans ce quartier a été de remédier au plus pressé en luttant avec « les moyens du bord » contre toutes les nuisances subies. A cet effet, les actions d'améliorations ponctuelles ne relèvent ni de programmes ni de politiques écrites ou édictées, mais sont le résultat d'une gestion politique et socio-spatiale au quotidien : négociations au coup par coup.

S'il est important d'en faire mention, c'est parce que d'une part, sur le plan matériel, ces interventions, n'ont pas constitué une amélioration objective, par rapport à la vie quotidienne des habitants et que d'autre part, sur un plan plus politique et plus symbolique, elles alimentent souvent une trame invisible qui oriente, influence, voire détermine des comportements de population face à l'intervention de l'Etat (renforcement de la légitimité de leur ancrage urbain, attentes diverses à l'égard des acteurs publics).

Mais il n'en demeure pas moins que, les lenteurs manifestes dans l'attitude des responsables administratifs par rapport à cette situation, suscite un sentiment d'allégeance, de frustration chez les habitants et renforce encore plus le sentiment d'exclusion. Le désarroi sémantique dit ici toute l'ambiguïté de la situation, le sentiment de honte face à cette réalité, le discrédit jeté sur cette forme d'organisation de la vie domestique et d'un espace urbain disloqué. Ce qui pèse sur les représentations et le vécu des habitants, et plus particulièrement sur toute action d'amélioration du cadre de vie et prélude à une observation plus attentive.

B/ Retombées opérationnelles de la stratification des profils-types d'acteurs en action

Afin de rendre compte de la complexité des réactions et des effets des interventions, dans un souci d'une meilleure restructuration et de rationalisation de l'action, nous avons dégagé des profils types de population cible en fonction : des niveaux sociaux, de représentations en convergence avec le degré et le contenu matériel de l'appropriation, la prise en charge de l'espace résidentiel et enfin les perspectives résidentielles. Ainsi, par rapport à chaque profil, l'intervention des pouvoirs publics pourrait être ajustée, diversifiée ou adaptée.

La maîtrise des profils types sociaux permet l'identification des structures de correspondance entre le support spatial et les caractéristiques sociales et par conséquent l'ajustement de l'action et la mise en œuvre d'une nouvelle approche en matière de négociation et d'intermédiation sociales pour l'intégration et l'efficacité du projet.

1/ - le premier profil type concerne les solvables, leur représentativité est assez faible (09%). Toutefois ils jouent un rôle important en termes d'amélioration de l'image du quartier et de la diversité de son contenu.

social, éléments fondamentaux dans la dynamisation de l'action de restructuration : leur durée de résidence dans le quartier est assez importante (25-40 ans). Ils se caractérisent par un niveau de revenu supérieur par rapport à la moyenne du quartier et par une appropriation forte de leur espace domestique spacieux et en bon état. Cette forte appropriation du logement est matérialisée par une prise en charge conséquente.

2/ - Le deuxième profil qui est le profil le plus sensible et le plus réceptif à toute action sur l'habitat et sur le quartier, est celui des intermédiaires et dont le niveau de revenu est moyen. C'est la catégorie sociale la plus ancienne dans le quartier, et représente 38%. Elle est la plus stable dans la ville, et c'est elle qui a constitué la première vague des propriétaires dans le quartier.

Elle enregistre le taux le plus important de propriétaires (40%) ayant construit eux-mêmes leurs habitations, selon leur propre modèle d'habiter. L'offre de terrains à construire à bas prix dans ce secteur a été un facteur incitatif à leur installation. Une autre partie de cette catégorie des intermédiaires est constituée d'anciens propriétaires ayant acheté des maisons en copropriété « familiale ».

Tous ces facteurs justifient une appropriation et un ancrage au logement et au quartier. Du point de vue socio professionnel, le profil est constitué en majorité d'anciens fonctionnaires, de salariés subalternes de l'état ou des organismes ou encore de commerçants appartenant en majorité au secteur informel.

Les indicateurs physiques d'insatisfaction, sont les moins représentatifs, car la prise en charge de l'état physique du logement est quasiment acceptée. Notons que les réactions aux actions de réhabilitation par à peu près la moitié des intermédiaires, demeurent favorables à toute action d'amélioration du bâti et du quartier en général. Ils souhaitent une continuité et un suivi permanent des actions de l'état et un encadrement technique des actions privées de prise en charge du bâti. Ce cas est caractérisé par une appropriation forte de l'espace et un niveau d'investissement assez important, en quantité et en qualité sur le logement à savoir la réfection des murs et des terrasses, la prise en charge des problèmes d'assainissement et aussi l'amélioration fonctionnelle de l'espace domestique. Dans ce profil la

convivialité et l'attachement affectif au quartier est l'une des plus fortes. Il faut dire aussi que la situation géographique des habitations des ménages de ce cas est privilégiée (pente douce du terrain). Toutefois, leur insatisfaction réside dans la mise en rapport des problèmes de sécurité et de délinquance avec l'inefficience de structure formelle de médiation sociale.

3/ - Le troisième profil est constitué par des pauvres. Ils prédominent avec 53% des ménages interviewés et sont les plus concernés par les la précarité du bâti (logements dégradés et densifiés) avec une faible appropriation de l'espace.

Les strates marginales : retraités, petits métiers occasionnels et ambulants, sont les plus représentés avec presque 70% de cette catégorie. Le reste est constitué de petits salariés et ouvriers de l'état et des institutions privées formelles (industrie, le tertiaire privé). Leurs revenus sont faibles et irréguliers à l'exception de petits salariés dont le revenu est régulier.

L'attachement au logement et au quartier, suscite l'entreprise de menus travaux de confortement, tels que la réfection des murs, le curage du réseau d'assainissement, etc....

Les efforts pour pallier à ces insuffisances ne manquent pas, mais ils sont souvent inadaptés et peuvent devenir eux-mêmes source d'instabilité des constructions. Leurs attentes s'orientent vers la demande d'une prise en charge totale par l'état, avec un sentiment d'injustice et de frustration assez forte.

Enfin, les considérations précédentes nous ont amené à la lecture de la spécification des groupes sociaux et la représentation qu'ils font les uns des autres, à travers la qualité de leur habitat, les pratiques d'appropriation, la gestion de la pénurie d'espace et les moyens qu'ils seraient prestes de mettre en œuvre.

C/ La faisabilité de la résorption face à la problématique de la mise en action de la médiation sociale

Pour beaucoup, Beni M'haffeur est un de ces quartiers spontanés qui demeure un endroit où s'est fabriquée une conscience collective, qui s'efforce de survivre et subsister dans son environnement, car si l'on en juge par l'évolution des faits, il faut reconnaître que les formes

de participation des populations se sont progressivement enrichies. Mais comment faire pour que la résorption de l'habitat précaire d'ailleurs, ne se transforme pas en un slogan sans lendemain par les technocrates gestionnaires des villes?

Pour autant que faire se peut, cette dynamique devrait avoir pour objet la prise en charge technique de la restructuration, par la mise en place d'une cellule technique locale d'encadrement. L'éventualité de l'octroi de micro crédits par des institutions spécialisées devrait être envisagée, mais elle pourrait se heurter à des difficultés institutionnelles.

La deuxième étape à mettre en œuvre, c'est l'implication des partenaires sociaux, qui pourraient être représentés par l'intermédiaire de structure d'organisation et d'encadrement formelle, genre association.

- L'association des habitants, comme structure de représentativité réelle, dynamisée à partir de la base est fortement encouragée et souhaitée et de façon unanime. Elle est révélatrice d'une maturité et d'une grande volonté et une capacité de mobilisation et d'organisation sociales. et pourrait également être mise en rapport aux modalités juridiques, financières, logistiques et relationnelles...

- L'implication des jeunes diplômés chômeurs habitants du quartier dans cette structure a été proposée par plus de la moitié des interviewés.

Conclusion

De cette étude découle la perception que l'intervention sur un espace quels qu'en soient ses représentations ou ses intérêts, ne peut prétendre réduire les décalages entre sa vision prospective et la réalité objective, que s'il tente de saisir et d'intégrer les mécanismes sociaux qui régissent le fonctionnement de ce lieu.

Ainsi, la recherche d'une plus grande proximité dans la mise en œuvre des politiques de résorption profiterait davantage de cette mise en communication et surtout de cette vision instrumentale qui se fonde sur la responsabilisation des acteurs. Cependant, les responsabilités de ces derniers ne saurait être la clef unique face à une question aussi complexe mettant en jeu autant d'aspects (financier, foncier, technique, humain...). En définitive, dans cette dynamique les

pouvoirs publics devraient préserver leurs prérogatives de coordination aux fins d'arbitrage et d'harmonisation des actions et leur pari serait de tout mettre en oeuvre pour en assurer la complémentarité.

REFERENCES

- (1) Turner J., 1976, Housing by people, towards autonomy in building environnement, Marion Boyards, London/ Boston, p 153.
- (2) Safar-Zitoun M., 1999, « les interventions publiques sur l'espace urbain à Alger : du bon usage de l'utopie contre la fragmentation de l'espace » in fragmentation spatiale et unité au Maghreb, Tours, Urbama, p 96.

BIBLIOGRAPHIE

- Benlakhlef B., « nouvelles périphéries autours de Annaba ou espace en difficulté El Bouni, Sidi Amar et El Hadjar », revue El Tawassol, publication de l'Université de Annaba n° 5, 1999 p. 44-59.
- Berry-Chikhaoui I et Deboulet A., « les compétences des citoyens dans le monde arabe. Penser, faire et transformer la ville », Tunis, IRMC, Tours Urbama, Paris, Karthala, 2000, 406 p.
- Blary R., « Décentralisation et gestion des services dans les quartiers précaires d'Abidjan », in Chabbi M., Mai 1986, Etat, politiques et habitat spontané. Le cas de Tunis 1960-1980, in Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient », Actes du colloque CNRS-ESRC, 1998.
- Clementi A et Perego F., « la métropole spontanée », caso di Roma, Roma, éd. Dedalo, 1983.
- Callon M et Lascoumes P., « Agir dans un monde incertain ». Essai sur la démocratie technique, Paris, Le Seuil, 2001.
- Dansereau F et Navez-Bouchanine F., « Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles », Paris, L'Harmattan, 2002.
- Deler J-P et Schneier G., « Les métropoles du sud au risque de la culture planétaire », Paris, Karthala, p 381-403, 1993.
- Moussannef C., « résorption de l'habitat précaire dans l'agglomération de Annaba (Algérie). Intégration ou épreuve de

l'exclusion ? », Thèse de doctorat en urbanisme, Université de Constantine, 2006, 317p.

- Ghanem M., « l'évolution de deux quartiers illicites à Constantine (Algérie), in politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement, Edité par Haumon N, Paris, l'Harmattan, 1987.

action collective impliquant, partenariat, négociation, et intégration ⁽¹⁾. Nous entendons par « intégration », les dynamiques organisationnelles en perpétuelle régulation et ajustement avec comme toile de fond, la construction de systèmes sociaux, leur action de transformation, d'adaptation et réactions aux transformations.